

Le Quadrilatère, Beauvais

Date :

1976

Initialement propriété de l'État et administrée par le Mobilier national, la Galerie nationale de la tapisserie est reprise en 2013 par la Ville de Beauvais et devient « Le Quadrilatère ».



Le Quadrilatère au chevet de la cathédrale Saint-Pierre © Dir. de la communication, Ville de Beauvais



Carte postale de la Galerie nationale de la tapisserie éditée fin des années 1970 © Réseau des médiathèques du Beauvaisis



Vestiges de la ville romaine dans la crypte archéologique du Quadrilatère
© JF. Bouché – Dir. de la communication, Ville de Beauvais

La Galerie nationale de la tapisserie

Implantée au chevet de la cathédrale Saint-Pierre, la Galerie nationale de la tapisserie a été inaugurée le 8 novembre 1976. Le projet de créer à Beauvais un lieu d'exposition dédié à ce savoir-faire est cependant ancien. Suite au bombardement de la ville en 1940 et à la perte de la quasi-totalité de sa collection de tapisseries et de sa manufacture fondée en 1664, la municipalité sollicite l'État dès 1942 pour exposer à nouveau ce patrimoine. Ce n'est qu'en 1964 que le ministre des Affaires Culturelles André Malraux s'engage à installer à Beauvais un centre de la tapisserie. Le projet est confié en 1969 à l'architecte André Hermant, associé à Jean-Pierre Jouve, architecte en chef des Monuments historiques.

Une architecture moderne

Édifiée de 1974 à 1976, la Galerie nationale de la tapisserie intègre les préceptes établis par André Hermant qui conçoit l'édifice comme un lieu de culture où la connaissance et les savoirs doivent être accessibles à tous. Il dessine une construction volontairement basse et discrète en béton armé, surmontée d'une couverture de cuivre qui se distingue par ses formes et ses matériaux de la cathédrale et du rempart gallo-romain qu'elle côtoie. Ainsi, le dialogue entre cette architecture contemporaine et les monuments anciens est constant par la visibilité de l'édifice gothique depuis l'intérieur du bâtiment et par l'intégration d'une tour de l'enceinte antique et de vestiges archéologiques au sein même des espaces d'exposition.

De la tapisserie à la création plastique

En reprenant la charge de l'équipement en 2013, la municipalité fait évoluer la politique d'exposition. Ne possédant pas de collections de tapisseries, la Ville conçoit une programmation ouverte à l'ensemble des arts visuels. Les expositions valorisent la diversité des arts plastiques et multiplient les passerelles entre patrimoine et création contemporaine, tandis que le festival de photographies « Les Photoautnales » porté par le pôle photographique régional Diaphane y est accueilli tous les ans. Cette évolution du projet artistique et culturel a entraîné un changement de nom pour l'équipement en 2016. La Galerie nationale de la tapisserie devient alors Le Quadrilatère.